



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 7 mars 2009

Maison de quartier de Magonty

Ordre du jour

À partir de 8h30 : Accueil – Renouvellement des adhésions – Nouvelles adhésions

9h00 : Assemblée générale ordinaire : bilan de l'année 2008

Rapports moral et financier 2008

Rapports d'activités des différentes commissions et des clubs

Élection des membres du conseil d'administration

11h00 : Débat sur la vie du quartier en présence de Monsieur le Maire et des élus locaux

Vous trouverez au dos la liste des questions d'intérêt général qui alimenteront le débat.

Questions diverses

12h15 : Apéritif

Invitation à candidature

Conseil d'administration du Comité de Quartier

Les candidatures doivent être déposées **avant le 4 mars 2009**

- **soit sur papier libre** dans la boîte à lettres de la maison de quartier de Magonty

5, Place de la Résistance 33600 PESSAC

- **soit par Internet** pessac.magonty@free.fr



Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

souhaite adhérer au Comité de quartier de Magonty pour l'année 2009.

**Bulletin à retourner accompagné d'un chèque de 7 € libellé à l'ordre
du Comité de quartier de Magonty, Place de la Résistance, 33600 PESSAC**

Siège : Maison de quartier de Magonty, Place de la Résistance, 33600 PESSAC

Site : pessac.magonty.free.fr - Courriel : pessac.magonty@free.fr

Président : Serge Degueil - Téléphone : 05 56 36 55 54 - Courriel : sdegueil@yahoo.fr

Questions aux élus

ADSL

En 2007, nous avons établi un plan des performances ADSL sur le quartier. Cette étude montrait une grande disparité dans le service rendu (de 512 ko/s à 5 Mo/s). Or la vétusté de certaines connexions réduit de beaucoup les performances théoriques affichées, les défauts pouvant même aller jusqu'à la coupure de la simple liaison téléphonique. Où en est-on à ce jour ?

Antenne téléphonie mobile

La mairie semble avoir renoncé à la charte qui avait été établie entre la ville, la Fédération des syndicats de quartier et les opérateurs téléphoniques. Les opérateurs équipant actuellement leurs émetteurs avec la technologie UMTS, il nous semble opportun de lancer une nouvelle campagne de mesures pour s'assurer que les termes de la charte sont bien respectés.

École du chat

La Ville s'était engagée, par lettre du 2 mars 2007, à subventionner cette association afin de la remercier pour ses actions sur le quartier. Ces promesses n'ont été tenues ni en 2007 ni en 2008 malgré les engagements pris par M. le Maire, lors de l'A. G. du Comité de Quartier du 9 février 2008.

Travaux d'aménagement Poudrière et Port Aérien

Les travaux d'aménagement de la rue de la Poudrière et de l'avenue de Magonty ont apporté une grande régulation dans le trafic automobile sur le quartier. Cependant la multiplication des panneaux de signalisation encombre les trottoirs et empêche par endroit la circulation des poussettes d'enfant ou les fauteuils des handicapés. Cette remarque faite lors de la visite de réception des chantiers n'a été suivie d'aucun effet.

Esprit critique de la Mairie sur les travaux de la CUB

Les travaux de voirie réalisés à Magonty ont dans leur ensemble apporté une grande satisfaction. Toutefois un certain luxe dans la réalisation interpelle quelques habitants.

La Mairie a-t-elle toutes les informations qui lui permettraient d'avoir un esprit critique sur les propositions des bureaux d'étude de la CUB. Étant sur place, elle est mieux à même de juger de la pertinence des travaux. Ceci pourrait ainsi entraîner quelques économies et permettre d'engager d'autres travaux.

Traitement de l'avenue de Magonty

L'avenue de Magonty présente actuellement les mêmes problèmes que la rue de la Poudrière avant les travaux (vitesse excessive). Nous comptons sur l'aménagement d'un giratoire au croisement avec la rue du Merle pour assurer un point de ralentissement au milieu de cette grande ligne droite. Ce sujet n'étant plus d'actualité avec la mise en voie sans issue de la rue du Merle, dans quelle

échéance est-il prévu des aménagements de l'avenue de Magonty ?

Voirie problèmes divers

Rue de la Princesse : Cette voie de faible largeur et bordée de fossés profonds est empruntée par les poids lourds qui provoquent l'érosion des bas-côtés déjà très étroits.

Avenue du Général Monsabert : Les galeries creusées par les ragondins provoquent par endroit un affaissement de la chaussée.

Carrefour du Pacha : Où en est le projet d'aménagement du carrefour du Pacha ? Sur le plan de la ville édition 2006 le giratoire est déjà tracé.

Tempête

Le quartier a été durement touché par la tempête : certains habitants ont attendu neuf jours pour que le courant électrique soit rétabli. Que prévoit la ville pour éviter que se reproduisent les coupures de lignes électriques et téléphoniques par les chutes d'arbres dans les nombreux secteurs où les lignes sont encore aériennes ?

Transport urbain

Actuellement la desserte des transports urbains en bout de ligne reste un sujet permanent qui a du mal à trouver une solution pérenne. Dans la phase de transition où se trouvent les transports urbains de Bordeaux il est difficile actuellement de rechercher des solutions immédiates. Toutefois, dans le cadre de l'arrivée de tramway à Cazalet, la Mairie commence-t-elle à réfléchir sur la desserte locale des quartiers Ouest de Pessac et en particulier de Magonty ?

Extension de la maison de quartier de Magonty

Nous avons appris par la presse l'existence d'un projet d'extension de la maison de quartier. En 2007 un petit projet avait été proposé par le comité de quartier pour donner un peu d'espace aux jeunes de Pessac Animation. Ce projet n'a eu aucun écho. Le comité de quartier sera-t-il associé à ce nouveau projet ?

Renouvellement du matériel de la maison de quartier

Depuis deux ans nous faisons régulièrement une demande de complément de matériel, aucun investissement n'ayant été fait depuis la création de la maison de quartier en 1993 (il manque 30 chaises, le réfrigérateur a été détérioré lors du vandalisme de la maison de quartier, manque de rideaux dans l'atelier pour être utilisé comme vestiaire...). Nos courriers ne font même pas l'objet d'un accusé de réception.

Nettoyage de la maison de quartier

Ce problème déjà soulevé l'an dernier, la Mairie s'était engagée à sensibiliser les associations pour qu'elles laissent les locaux propres après utilisation, avec possibilité de sanction. Apparemment cette promesse a été oubliée. Entre deux nettoyages par la ville, le nettoyage est souvent assuré par un bénévole du comité de quartier ou par les associations utilisatrices avant leur intervention.